

leur étude. Cependant, pour les fortifications utilisant la pierre comme matériau, il n'y a, à notre connaissance, aucun exemple de site associant les structures défensives et les habitats en pierre. Les techniques de construction des habitations étaient-elles différentes des techniques de construction des structures défensives ? En Afrique de l'Ouest en général, la maçonnerie n'est pas une profession spécialisée ou rattachée à une caste en particulier comme c'est le cas avec les métiers de forgerons ou de boisseliers. Toute personne capable de construire une maison peut participer à la construction d'une structure défensive (Moret 1996 : 269). Et puisque tout le monde peut participer à la construction des habitations ou des fortifications, cela signifie que tout le monde a une certaine maîtrise, ou tout au moins une certaine connaissance, des techniques de construction. D'où vient-il donc que l'on ait des *tata* en pierre, mais qu'il n'y ait pas d'habitats domestiques associés à ce même matériau ? D'ores et déjà il faut éliminer l'éventualité d'une absence de matériaux et chercher d'autres explications, car le matériau est bien présent et en grande quantité dans les régions. On a vu que les fortifications toucouleures, par exemple, ont été bâties principalement sous les ordres de Samba Ndiaye et / ou de John Bambara, les ingénieurs d'El Hadj Omar Tall (Bah 1977 :165). Mais ces derniers n'ont fait que concevoir et peut-être diriger les travaux, les ouvriers étant recrutés parmi les populations soumises ou parmi les *talibés* du prophète. A priori des personnes sans spécialisation particulière, ces ouvriers étaient donc capables de mettre en œuvre cette technique de construction en pierre. Mais pourquoi n'avons-nous pas de telles constructions ni avant ni après l'épopée d'El Hadj Omar ? Par ailleurs, notons que dans le cas des fortifications toucouleures, c'est à Saint-Louis du Sénégal où ils ont vécu que Samba Ndiaye et John Bambara se sont formés à la maçonnerie (Bah 1977 : 165). Il n'est donc pas exclu qu'ils aient introduit des techniques européennes dans leurs ouvrages, lesquels n'attendent qu'à être étudiés car leurs vestiges subsistent encore dans l'actuelle République du Mali.

7.2.2. *Tata, démographie et urbanisation*

Il est logique de supposer qu'il y a un lien entre les structures défensives et la démographie, tout au moins en ce qui concerne l'aspect quantitatif de la population. Si l'on exclut le site de Dalafi qui, avec ses 467 ares et sa chronologie au 13^{ème}-14^{ème} siècle, est un cas spécial, les sites de l'ère atlantique dans la vallée de la Falémé sur lesquels nous avons travaillé ont des surfaces qui varient de 2 à 73 ares, dimensions somme toute modestes si on les compare à un site comme Sikasso qui totalisait 120 ha (Méniard 1935 : 104). Les surfaces couvertes par les *tata* du Sénégal Oriental invitent donc à s'interroger à la fois sur les stratégies de subsistance en cas de siège et sur la taille des populations qu'ils pouvaient abriter. À propos des stratégies de subsistance lors des sièges, seules des fouilles extensives des surfaces intérieures des *tata* peuvent nous renseigner. Au cours de ces fouilles, on devrait théoriquement retrouver les contenants utilisés par les populations pour stocker les vivres permettant de

résister lors des sièges. Pour ce qui est de la démographie, même si nous n'avons pas de données complètes à l'ère atlantique, il est possible de postuler que les sites que nous avons étudiés abritaient généralement peu de personnes, pas plus de 2 000 habitants pour les plus grands. Nous avançons ce chiffre en nous appuyant sur un calcul basé sur les surfaces couvertes par les cases et la moyenne probable du nombre d'habitants par case. En effet, les observations et les mesures effectuées par Thomas Pelmoine, dans le cadre de sa thèse (2020) sur les habitations actuelles, permettent de postuler que les cases actuelles ont un diamètre moyen de 3,75 m, couvrant en moyenne 0,11 a de surface (com. pers. Thomas Pelmoine). Les *tata* que nous avons étudiés dans la vallée de la Falémé peuvent donc contenir de 17 à 660 cases au maximum. En estimant que ces chiffres sont un maximum et que, dans la réalité, tous les espaces ne sont pas couverts par des cases, ils peuvent être réduits de 10 à 400 cases. Si chaque case peut loger de 2 à 4 personnes, alors on a des sites qui peuvent abriter de 40 à 1600 personnes. Si l'on applique le même raisonnement à Dalafi, alors ce site aurait pu abriter environ 10 000 personnes, ce qui en ferait une véritable agglomération. Mais en nous cantonnant à la période de l'ère atlantique, les estimations ci-dessus sont proches des données livrées par les sources historiques qui indiquent, pour certains villages, des estimations pour le nombre d'habitants au moment où ils ont été visités : on a par exemple 1200 habitants à Koussan (Durand 1802 : 319) ; de 1500 à 1800 habitants à Boulebane (Gray 1826 : 122) ; et 1200 habitants pour Medina Dantila (Rançon 1894 a : 505). Et ces sites sont décrits comme étant de « grandes villes », donc ayant de fortes concentrations de population par rapport aux villages environnants. Or, ces chiffres sont assez modestes à côté de Sikasso avec ses 40 000 habitants en 1898 (Méniard 1935 : 104), de Ségou dont Mungo Park estime la population en 1796 à 30 000 habitants répartis entre 4 sites (Park 1996 : 205-206), ou de Kong, dont Binger évalue la population à 15 000 habitants (Binger 1892 : 298). Pourquoi les sites de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique ne se sont-ils pas développés en taille comme ceux situés plus au sud et à l'ouest ?

Cette question s'insère dans une problématique plus large : celle de la création et du développement des villes dans l'hinterland africain avant et pendant l'ère atlantique. La problématique a été abordée par les historiens (cf. dossier « Cité-État et statut politique de la ville en Afrique et ailleurs » Journal des Africanistes 2004 ; Monroe 2018, Coquery-Vidrovitch 1982 et 1993). Et si la question de savoir pourquoi les villes se sont développées ne se pose plus pour certaines régions sahéliennes, comme dans la boucle du Niger par exemple, elle reste entière pour le Sénégal Oriental. La réponse à cette question est probablement multifactorielle, mais la stabilité politique ne semble pas devoir être considérée comme un facteur favorisant la naissance des villes. En effet, à la chute de l'empire du Mali, les entités politiques qui ont pris le relais dans la boucle du Niger ont connu des histoires très mouvementées, ce qui n'a pas empêché l'émergence d'agglomérations à forte densité. L'histoire des formations étatiques de la vallée de

la Falémé, que nous avons présentée dans le chapitre 5, est tout aussi mouvementée que celle des formations étatiques de la boucle du Niger, mais il n'y a pas eu d'émergence de grandes agglomérations. Ce constat est aussi valable à l'échelle de la grande Sénégalie telle que définie par Boubacar Barry (1988 :25). L'instabilité n'est donc pas un argument suffisamment explicatif pour justifier la non-émergence de grandes villes dans la vallée de la Falémé. Au contraire, l'instabilité politico-économique semble être la source même de la transformation des forteresses en villes ou l'inverse (Ray 1982, Coquery-Vidrovitch 2006 : 1093). On peut argumenter en évoquant la chute démographique qui a accompagné l'expansion de la traite atlantique ou le prélèvement modeste mais continu de la traite transsaharienne. Mais si nous admettons que la Sénégalie fut durement touchée dans le cadre de la traite atlantique, il ne faut pas oublier que le golfe du Bénin et ses différentes côtes le furent encore plus, et cela n'a pas empêché l'existence d'agglomérations telles qu'Ife ou Benin City.

Néanmoins, il semble que les *tata* ont presque toujours été des lieux de regroupement, des sites autour desquels des villages gravitaient. Cela a souvent donné l'illusion de la permanence des villes et des villages ouest-africains à travers le temps. En effet, la lecture de différents textes historiques et le recueil des traditions orales nous donne souvent l'impression que le même village existe au même endroit durant des siècles, et ce, malgré les dangers et les calamités naturelles. Pourtant, il est aussi connu que, à la suite des désastres naturels, ou à cause de menaces récurrentes, les communautés ont tendance à abandonner les sites qu'elles occupent pour se relocaliser à peu de distance ou pour se disséminer en petits hameaux (Chouin 2018 : 4). Autrement, même s'il y a permanence dans le temps, cela n'est pas synonyme de continuité dans l'occupation de l'espace. Dans ses travaux en Haute-Casamance, Sirio Canós-Donnay appréhende ces phénomènes de permanence et de non-continuité, et les explique par le *shifting sedentarism*¹ (Canós-Donnay 2016 b). Selon les données qu'elle a rassemblées, les *tata* jouent un rôle important dans ce sédentarisme mouvant, car c'est généralement autour des *tata* que les villages gravitent tout en conservant leur nom, leur identité et leurs institutions communautaires. Pour ce qui est des sites que nous avons étudiés, sur la base des données que nous avons rassemblées, il est prématuré d'inférer une telle conclusion. Toutefois, les enquêtes sur l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé menées par Anne Mayor et Ndèye Sokna Guèye mettent bien en évidence la délocalisation fréquente et généralisée des villages et leurs causes (Huyssecom *et al.* 2013, 2014 et 2015)

7.2.3. *Tata et esclavage en Afrique de l'Ouest*

Si les recherches sur l'esclavage et la traite atlantique ont connu un essor considérable depuis ces dernières décennies (Domingue et Misevich 2018 :2), il est toutefois

notable de constater que peu d'études se sont intéressées aux stratégies employées par les populations, ciblées par les négriers, pour faire face au fléau de la traite. En effet, les communautés africaines de l'ère atlantique sont presque toujours présentées sous deux perspectives : soit elles sont des communautés qui ont participé au commerce en tant que « partenaires ou collaborateurs » : ce sont les razzieurs, les convoyeurs et les traitants. Soient elles sont présentées comme des communautés qui ont participé en tant que « marchandises » : ce sont celles qui étaient capturées, convoyées et échangées. De fait, les résistances et les luttes menées par ces communautés ont fait l'objet de peu d'études. Pour l'Afrique, le livre édité par Sylviane Diouf (2004) est relativement pionnier sur ce thème, car le sujet des luttes et des résistances a été plutôt bien développé aux Amériques à travers les recherches sur le marronnage. Quelques chercheurs se sont penchés sur le sujet avant Sylviane Diouf, notamment Wax (1966), Rathbone (1986), McGowan (1990) et Inikori (1996). Tout récemment, on peut aussi citer Anselin (2006) et Mouser (2007). Dans son volume, Diouf a rassemblé des recherches réalisées par les historiens sur les stratégies de défense des communautés en Afrique de l'Ouest à l'ère atlantique. Les contributions de Martin Klein et Thierno Bah présentent le rôle des fortifications au Ouassoulou (Wasulu), au Macina et au sud du Lac Tchad. Pour Martin Klein notamment, l'absence de canon dans la plupart des armées africaines rendait les fortifications murées imprenables. Mais dans le cadre des traites négrières et de l'esclavage, les murailles étaient aussi imprenables pour les esclavagistes parce qu'ils étaient généralement constitués en bande plutôt qu'en véritable groupe armé (Diouf 2003 : 63).

Les *tata* étaient des remparts protégeant les habitants des villages essentiellement contre les raids et les captures esclavagistes, cette fonction étant récurrente dans les témoignages historiques. Nos fouilles dans la vallée de la Falémé n'avaient pas pour objectif premier la mise en évidence de la traite négrière durant l'ère atlantique, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont livré du matériel archéologique pouvant être rattaché à cette période. Ces artefacts sont essentiellement des produits d'importation issus d'un échange. S'il est difficile de savoir, au cas par cas, contre quels objets ils ont été échangés, on peut néanmoins supposer que les captifs faisaient partie de l'échange. En archéologie, il reste problématique de mettre en évidence la présence de captifs, d'esclaves et de l'esclavage dans les strates archéologiques et à travers les objets représentant ces différentes conditions de vie (Lane et MacDonald 2011 :3-16). Si les données de l'archéologie sont souvent partielles pour certaines parties de l'Afrique, les données historiques sont unanimes : au cours des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, les mutations géopolitiques qui ont secoué la Sénégalie se sont caractérisées par la multiplication des conflits. Coïncidence ou pas, cette période conflictuelle correspond aussi à celle de l'explosion de la traite négrière atlantique. Le 18^{ème} siècle en particulier correspond à un « âge d'or », comme le prouve les compilations chiffrées d'exportations des captifs (table 7.1). Il n'est donc pas

¹ Sédentarisme mouvant